Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL
CHARPENTIER

Arrêté du 11 août 2004

RECOMMANDATIONS POUR LA PREPARATION ET L'EVALUATION DE L'ÉPREUVE E4

MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

BREVET PROFESSIONNEL
CHARPENTIER
Arrêté du 11 août 2004

*****

Épreuve E.4 : MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
Coefficient : 3 **Unité : U.40**

*****

Épreuve ponctuelle et contrôle en cours de formation

Présentation orale d'un compte rendu d'activités

Durée 35 minutes

*****

1. Structuration du compte rendu d'activités

Un seul dossier relié de 30 pages maximum, saisi ou manuscrit doit être présenté. Le contenu portera uniquement sur ***l'organisation et la mise en œuvre sur chantier*** d'ouvrages neufs, réhabilités, restaurés, rénovés, etc... (cf. annexe I « domaine d'activité » du référentiel concerné).

Ce dossier sera composé de la façon suivante ;

- 1 page de garde : nom du candidat, intitulé et session de l'examen, nom de l'entreprise et du centre de formation,
- 1 sommaire : titres, chapitres ou parties et n° de s pages,
- 4 parties :
  a) présentation succincte de l'entreprise,
  b) description de dix activités professionnelles,
  c) analyse approfondie de deux de ces dix activités professionnelles,
  d) annexes.

↳ 1ère partie : Présentation succincte de l'entreprise

2 pages maximum avec :

- statut juridique de l'entreprise,
- situation de l'entreprise dans son environnement et la nature de ses activités,
- organigramme simplifié avec positionnement de l'apprenti ou du stagiaire,
- moyens humains et matériels,
- spécificité éventuelle.

↳ 2ème partie : Description de *dix activités* professionnelles

10 pages maximum (10 x 1) avec :

- description concise des dix situations professionnelles (activités ...) réellement effectuées en entreprise au regard du référentiel d'activités professionnelles comprenant :
  - la situation de chantier,
  - l'ouvrage réalisé,
  - les matériaux utilisés,
  - les tâches effectuées,
  - les moyens humains et matériels mis en œuvre,
  - les difficultés rencontrées,
  - un bilan personnel de l'expérience formatrice.

La description de ces dix situations peut prendre appui sur tout ou partie des éléments ci-après : situation de chantier, ouvrage réalisé, matériaux utilisés, tâches effectuées, moyens humains et matériels mis en œuvre...

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

↳ 3ème partie : Analyse approfondie de *deux* des dix *activités professionnelles* décrites ci-dessus

12 pages maximum (~ 2 x 6) avec :

- pour la description de chaque activité il sera indiqué :
  - les conditions de réalisation,
  - le niveau de complexité,
  - un développement relatif à la description des solutions techniques et moyens de mis en œuvre retenus,
  - l'organisation et la gestion d'un travail d'une petite équipe,
  - l'implication effective du candidat au niveau de son autonomie,
  - la prévention des risques professionnels mise en œuvre,
  - un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

L'analyse de ces deux activités professionnelles peut prendre appui sur tout ou partie des éléments ci-après : quantitatifs, modes opératoires, planning, répartition des tâches, moyens mis en œuvre, techniques et procédés employés, compte rendu des matériaux utilisés et des temps passés...

↳ 4ème partie : Annexes relatives aux deux activités analysées

6 pages maximum avec :

- plans, coupes, dessins de détail, croquis, implantation, fiches techniques... pour justifier la description et restituer le contexte des deux activités.

2. Remise du compte rendu d'activités :

↳ Pour les candidats concernés par l'épreuve ponctuelle :

Deux exemplaires du compte rendu seront mis à la disposition du jury du centre d'examen selon les conditions fixées par le réglement d'examen et suivant la date donnée par le service des examens du rectorat.

↳ Pour les candidats concernés par le contrôle en cours de formation :

Deux exemplaires du compte rendu seront mis à la disposition du jury du centre de formation une semaine avant l'organisation de la situation d'évaluation.

Nota : *En l'absence du dossier de présentation, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée selon l'appréciation du jury.*

3. Évaluation de l'exposé et de l'entretien :

↳ Le jury d'interrogation :

Il sera composé de deux enseignant(s)/formateur(s). Un professionnel sera également convié à participer à cette évaluation.

↳ Déroulement de l'exposé et de l'entretien :

La présentation globale de **35 minutes** est composée en :

- **15 min** pour l'exposé du compte rendu,
- **20 min** pour l'entretien avec le jury.

Cette présentation du rapport doit permettre de vérifier :

- par l'intermédiaire de la description, de la véracité et de la qualité de chaque activité développée,
- de l'appropriation par le candidat des méthodes et techniques développés sur le chantier,
- de l'esprit de synthèse et d'analyse du candidat,
- de l'implication effective du candidat et de son autonomie à travers les différents travaux présentés.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

BREVET PROFESSIONNEL
CHARPENTIER

Arrêté du 11 août 2004

*****

Épreuve E.4 : MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

Coefficient : 3 **Unité : U.40**

*****

Épreuve ponctuelle et contrôle en cours de formation

Présentation orale d'un compte rendu d'activités

Durée 35 minutes

*****

1. Evaluation du compte rendu d'activités

Évaluation du compte rendu écrit : 40 pts (1)

Candidat : nom et prénom	**N°d'inscription**
Centre de formation :	

Compte rendu (contenu, structure et mise en forme)	**Nb points**
Page de garde : nom prénom, examen, épreuve, ...	1
Présentation de l'entreprise	4
Description concise des ***dix situations professionnelles*** (activités ...) réellement effectuées en entreprise au regard du référentiel d'activités professionnelles comprenant : - la situation de chantier, - l'ouvrage réalisé, - les matériaux utilisés, - les tâches effectuées, - les moyens humains et matériels mis en œuvre, - les difficultés rencontrées, - un bilan personnel de l'expérience formatrice.	10
Analyse approfondie de ***deux*** des dix ***activités professionnelles*** décrites ci-dessus avec : - les conditions de réalisation, - le niveau de complexité, - un développement relatif à la description des solutions techniques et moyens mis en œuvre retenus, - l'organisation et la gestion d'un travail d'une petite équipe, - l'implication effective du candidat au niveau de son autonomie, - la prévention des risques professionnels mise en œuvre, - un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.	15
Annexes : choix cohérent avec l'activité développée	3
Présentation, mise en forme des documents, recherche esthétique de l'ensemble	3
Correction de l'expression écrite : structure, syntaxe et orthographe	4
Sous-total (1)	**40 pts**

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

↳ Évaluation de l'exposé et de l'entretien : 60 pts (2)

Exposé : 15 min – Entretien : 20 min					Nb points	
Repère	Critères d'Évaluation	Évaluation commune aux 2 parties	Évaluation de l'exposé (a)	Évaluation de l'interrogation (b)	Évaluation du candidat (a)	(b)
A	Présentation personnelle du candidat.		1			
B	Comportement et communication.	(4)	2	2		
C	Structure et clarté de l'exposé.		2			
D	Qualité de la prestation orale.			2		
E	Utilisation judicieuse du compte rendu.	(4)	2	2		
F	Description concise des dix situations professionnelles.		4			
G	Analyse approfondie de deux des dix activités professionnelles : - justification du choix des activités *(présenter l'intérêt de l'activité, le niveau de complexité, le niveau de d'autonomie)*, - mise en situation précise *(décrire le contexte d'intervention)*, - présentation des activités professionnelles *(indiquer les aspects techniques, technologiques et/ou pratiques qui ont été pris en compte)*, - justification des solutions techniques et moyens mis en œuvre retenus *(expliquer les choix et la méthodologie retenue)*, - organisation et gestion d'un travail d'une petite équipe *(expliciter les actions d'animation qui ont été conduites)*, - respect des règles liées à la santé et la sécurité au travail *(indiquer les dispositifs mis en place, préciser les règles à respecter)*.	(15)	7	8		
H	Pertinence des réponses aux questions posées, qualité de l'argumentation.			12		
I	Qualité de l'analyse technique (résolution de problème, vocabulaire employé...).	(12)	5	7		
J	Utilisation judicieuse du tableau et/ou rétroprojecteur et/ou vidéo-projecteur et/ou photographie...	(4)	2	2		
		Sous-totaux	25	35		
		Sous-total (2)	60 pts			

Nota : *Les documents d'évaluation et les comptes rendus des candidats seront tenus à la disposition du jury de délibération et l'autorité rectorale pour la session considére et les suivantes.*

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

IMPORTANT : Noter ci-dessous les thèmes abordés et les principales questions posées au candidat.
Thèmes :
Principales questions :

2. Synthèse de l'évaluation du compte rendu d'activités

Nom, qualité et signature des membres du jury : - - -	Date :
Appréciation générale :	

Evaluation du compte rendu écrit - Sous-total (1)		**40 pts**
Evaluation de l'exposé et de l'entretien - Sous-total (2)		**60 pts**
Note globale proposée au jury de l'examen (1 + 2) (sur 20, en points entiers ou demi-points)	_____ /100	_____ /20

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.